

Procès-Verbal du Conseil de Gestion de l'UFR de Pharmacie

Réunion du mardi 13 février 2024

Conseil de gestion plénier

Membres présents et représentés : voir liste d'émargement jointe au procès-verbal

Ordre du jour :

1. Points d'informations
2. Approbation des PV du 26 septembre et du 24 octobre 2023
3. Présentation des grandes masses du budget 2024 et présentation de la ventilation des crédits enseignements
4. Approbation pour le versement d'une subvention à l'AEPR, à la cafétéria et au tutorat Santé
5. Questions diverses

Début de la réunion à 17h00

1. Points d'informations

M. le Doyen intervient sur plusieurs points :

- Information est donnée sur les postes ouverts au recrutement à l'UFR de Pharmacie avec une prise de fonction au 1er septembre 2024

- 1 poste de MCU en pharmacie galénique (CNU 85, ICMR)
- 1 poste de MCU en pharmacognosie (CNU 86, ICMR)

M. le Doyen informe que les fiches de postes et les propositions de constitution des comités de sélection ont été transmis à la DRH de l'URCA et validées par le CAC du mardi 6 février 2024. Les comités proposés sont constitués de 10 membres (5 locaux et 5 extérieurs) en respectant la parité femme/homme pour tous les postes et la parité MCU/PU.

- Un état des lieux est fait par M. le Doyen sur i/ les capacités d'accueils et le nombre de passerelles votés au CA de décembre 2023 pour les trois composantes de santé et, ii/ les projections de ces capacités pour 2025-2026. M. le Doyen informe que la campagne "Passerelle" a débuté, pour ce qui concerne le dépôt des dossiers, le 15 janvier 2024 et se terminera le 15 mars 2024. M. le Doyen précise que les deux membres du jury "Passerelle" qui représenteront l'UFR de Pharmacie seront, comme l'année précédente, messieurs Damien JOUET et Abdel BELJEBBAR.

- Information est donnée aux conseillers sur l'état d'avancement et la validation des fiches Oréof dans le cadre de la campagne d'accréditation 2024-2029 de l'UFR de Pharmacie. M. le Doyen remercie vivement le Vice-Doyen en charge de la pédagogie, les membres de la commission de pédagogie, tous les responsables de diplômes et d'une manière générale tous les personnels enseignants de la composante pour le travail fourni depuis le début de l'année universitaire afin de finaliser, dans les délais imposés par l'université, l'ensemble des fiches Oréof et des fiches matières pour la nouvelle accréditation.

- Enfin, M. le Doyen informe les conseillers que les premières plantations ont été réalisées dans le jardin botanique et que le jardin doit être un lieu privilégié pour créer du lien entre les différents personnels de l'UFR et avec les étudiants.

2. Approbation des PV du 26 septembre et du 24 octobre 2023

M. le Doyen demande aux membres du conseil de gestion s'ils souhaitent apporter des corrections ou des modifications aux PV du 26 septembre et du 24 octobre 2023 qui leur ont été adressés en amont de la réunion du conseil. En l'absence de demandes de corrections ou de modifications, M. le Doyen met successivement au vote l'approbation des PV du :

26 septembre 2023

Résultats du vote :

Votants : 28

Avis favorable : 28 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

24 octobre 2023

Résultats du vote :

Votants : 28

Avis favorable : 28 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

3. Présentation des grandes masses du budget 2024 et présentation de la ventilation des crédits enseignements

M. Le Doyen informe les membres du conseil de gestion de la répartition des grandes masses du budget 2024 de l'UFR telles qu'elles ont été votées au CA de l'université le 12 décembre 2023. Ainsi, la SCSP s'élève à 86 k€ répartie en 55 k€ de fonctionnement pour l'enseignement, 11 k€ pour le paiement de l'AFGSU et 20 k€ pour le pilotage de la composante. Pour le pilotage de la composante s'ajoute également 1,1 k€ de masse salariale pour le recrutement d'un(e) étudiant(e) stagiaire venant en support de la scolarité en fin d'année universitaire. M. le Doyen précise qu'un gel de 25% de la SCSP étant appliqué par l'université (gel prudentiel pour palier à un éventuel surcoût des dépenses énergétiques de l'établissement ; gel ne s'appliquant pas à la masse salariale), la dotation immédiatement mobilisable de la SCSP s'élève à 64,5 k€. Pour ce qui concerne les ressources propres de la composante, elles s'élèvent à 522,2 k€ avec une répartition s'opérant de la façon suivante :

- 33 k€ pour la taxe d'apprentissage,
- 383,3 k€ pour les ressources liées au DEUST "Préparateur et technicien en Pharmacie" dont 242,8 k€ de masse salariale
- 105,9 k€ pour la formation en apprentissage du master 2 CSV.

Pour les ressources propres, M. le Doyen précise que pour la formation continue et la taxe d'apprentissage un prélèvement forfaitaire de 20% s'applique, prélèvement qui vient s'ajouter au gel de 25% également appliqué sur les ressources propres.

Après la présentation des grandes masses du budget 2024 de la composante, M. le Doyen informe les conseillers sur la ventilation des crédits d'enseignements par discipline pour l'année 2024. Après avoir rappelé que la méthode de calcul appliquée pour la ventilation des crédits d'enseignement n'avait pas été modifiée par rapport aux années précédentes, M. le doyen présente le tableau de la ventilation des crédits tels qu'il est projeté aux conseillers.

4. Approbation pour le versement d'une subvention à l'AEPR, à la cafétéria et au tutorat Santé

Après avoir rappelé l'importance des actions menées, au profit des étudiants, par l'AEPR, la cafétéria et le tutorat santé de Reims, M. le Doyen propose, comme l'année précédente, d'octroyer une subvention d'un montant de 3000 € à ces trois associations. Après un court échange avec les étudiants présents, la proposition est mise au vote :

Résultats du vote :

Votants : 28

Avis favorable : 28 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

3. Questions diverses

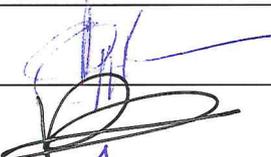
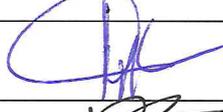
En l'absence de questions diverses la séance est levée à 18h45.

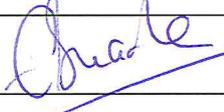
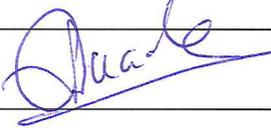
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

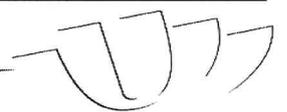
Conseil plénier

Mardi 13 février 2024

Liste d'émargement

Collège A	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Depaquit Jérôme			
Dukic Sylvain			
Edwards Florence			
Gangloff Sophie		Le Naour Richard	
Le Naour Richard			
Millot Jean-Marc		Depaquit Jérôme	
Morjani Hamid		Dukic Sylvain	
Renault Jean-Hugues		Edwards Florence	

Collège B	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Buache Emilie			
Denhez Clément		Fouley Aurélie	
Fouley Aurélie			
Gobinet Cyril		Buache Emilie	
Millot Christine			
Reffuveille Fany		Dukic Sylvain	
Slimano Florian			
Tournois Claire			

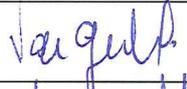
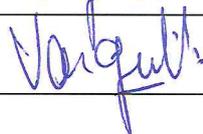


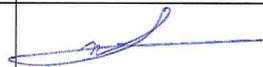
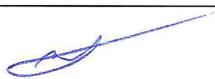
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

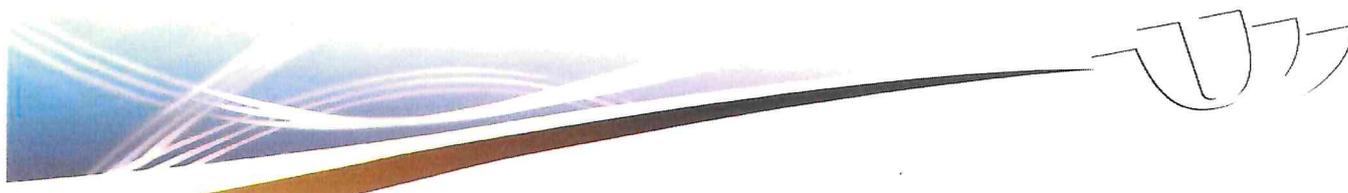
Conseil plénier

Mardi 13 février 2024

Liste d'émargement

Collège BIATSS	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Brûlé-Pintaux Virginie		Van Gulick Laurence	
Van Gulick Laurence			

Collège Etudiants	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Adam Clothilde			
Bonnefoi Antoine			
Delaplace Matisse		Littner Karl	
Dumet Mathilde			
Hiret Carolann			
Kost Antoine			
Littner Karl			
Mansuy Thibaud			
Martinache Elise			
Sohier Margaux		Littner Karl	

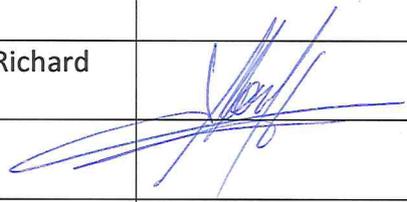


Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 13 février 2024

Liste d'émargement

Personnalités extérieurs	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Arndt Carl			
Hettler Dominique			
Klinck Stijn	Absence excusée Pas de procuration		
Kreit Pierre			
Liochon Cédric			
Mathot Nicolas		Le Naour Richard	
Micaelli-Flender Laetitia			
Michelet Elise			

